

GUIDE DE DEMULTIPLICATION DES PRATIQUES

Région
Réunion



2.0

LES CASES A LIRE DE LA REUNION

Jun 2014

DIFFUSER LES BONNES PRATIQUES



Cette action
est cofinancée par
l'Union Européenne

L'Europe s'engage
en France

Relier et soutenir ceux qui agissent

“ Le champ de la lutte contre l'illettrisme est un laboratoire d'innovations et d'expériences indispensables au futur, qu'il ne faut pas laisser perdre. L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme identifie les bonnes pratiques, les formalise et les fait connaître pour que tous ceux qui se demandent comment agir trouvent dans l'expérience des autres, les méthodes et les outils qui leur font défaut. Nous avons fait le choix de valoriser ce qui fonctionne, en lien très étroit avec les grands réseaux de partenaires engagés contre l'illettrisme, en donnant la parole à ceux qui, par leur expérience, peuvent apporter des réponses concrètes aux grandes questions que nous nous posons tous : comment donner le goût de la lecture ? Comment prendre en charge les difficultés dans les apprentissages ? Comment aborder la question de l'illettrisme avec les personnes sans les stigmatiser ? Comment donner envie à un jeune ou un adulte de renouer avec la lecture et l'écriture ? Quelles sont les approches pédagogiques qui réussissent ? Reconnues pour leur caractère exemplaire, les pratiques valorisées par l'ANLCI ont servi de socle à la rédaction du présent guide de démultiplication. Parce qu'elles sont suffisamment convaincantes, à l'image de celles présentées dans ce guide, ces pratiques sont reproductibles. C'est tout le sens de la méthode de travail portée depuis dix ans par l'ANLCI avec le soutien constant et déterminant du Fonds social européen. Cette méthode commence aujourd'hui à produire ses premiers résultats : l'illettrisme a reculé de deux points entre 2004 et 2011. ”

Le Directeur
Hervé Fernandez

La Réunion

La pratique choisie

LES CASES A LIRE DE LA REUNION

SOMMAIRE

1-LES CASES À LIRE, UN DISPOSITIF INNOVANT EN RÉGION RÉUNION	4
2-L'ancrage local des CAL, atout majeur de succès	6
3-Faciliter l'entrée dans les cases à lire en sensibilisant les personnes concernées.....	7
4-Redonner le goût de la lecture au travers des activités de loisirs	10
5-Redonner du sens, de l'envie, de la confiance en soi	11
6-Proposer et animer des projets collectifs.....	13
7-Articuler les projets collectifs et les progressions individuelles.....	15
8-Aider à la prise de conscience de ses acquis.....	16
9-Faciliter les sorties positives et faire de la CAL une étape dans un parcours.....	18
10-Une double compétence « animation culturelle et LCI » pour les animateurs des cases à lire	20
11-Et demain ?.....	21

ACTEURS

Ont contribué à l'écriture de ce guide :

- ✓ Christine Andriamidona, animatrice Case à Lire de l'association Proxima
- ✓ Expédite Cernaux, Chargée de mission illettrisme, Pole égalité des chances santé social, Région Réunion
- ✓ Juliette Courbet, animatrice Case à Lire de la Mission Intercommunale de l'Ouest (MIO)
- ✓ Johny Dijoux, Responsable du CIRILLE, MAPLCI du CARIF-OREF
- ✓ Frédéric Haeuw, consultant expert de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI)
- ✓ Anne Hébert, coordonnatrice des Cases à Lire, Conseil régionale Réunion
- ✓ Guillaume Lapra, animateur Case à Lire de l'association Proxima
- ✓ Nadège Merlo, animatrice Case à Lire de l'Association Parents Elèves Primaire Supérieur(APEPS)
- ✓ Nathalie Rouan, animatrice Case à Lire de l'Association Parents Elèves Primaire Supérieur(APEPS)
- ✓ Laetitia Varenne, animatrice Case à Lire de la Mission Intercommunale de l'Ouest (MOI)

Expert-accompagnateur du Forum ANLCI en région :

Frédéric HAEUW, Consultant
consulting@haeuw.com

AVANT-PROPOS : QUESTION DE METHODE?

Ce guide de démultiplication de la pratique des Cases à Lire a été réalisé dans le cadre du FORUM 2.0 de l'Agence National de Lutte contre l'Illettrisme (ANLCI) entre mai et octobre 2013.

Dans un premier temps, le Conseil Régional et l'ANLCI ont constitué un groupe de travail impliquant trois porteurs de Cases à Lire sur les 44 existants actuellement sur le territoire, ainsi que des représentants de la Région et des représentants du CARIF-OREF. Ce groupe de travail a produit, lors de séances de travail en présentiel et à distance, une première version du guide de démultiplication des pratiques. Ce guide a fait émerger des éléments de compréhension de la singularité de ce dispositif, propres à servir à cette démultiplication.

Dans un second temps, ce travail a été élargi à l'ensemble des Cases à Lire, et ce pour plusieurs raisons :

- La dimension de proximité étant une caractéristique essentielle de ce dispositif, l'échantillon n'était pas suffisamment représentatif de la diversité des contextes (notamment les zones enclavées de la Réunion).
- Si le groupe de travail avait produit des pistes de réflexion pertinentes, il restait une incertitude sur l'unanimité des opinions exprimées. Il était donc nécessaire de rechercher le consensus.
- Par ailleurs, plusieurs points restaient en débat, et méritaient une réflexion plus étendue, afin d'identifier ce qui est mis en œuvre pour solutionner les problèmes rencontrés (notamment celle de l'entrée et de la sortie dans le dispositif) et avoir ainsi une vision exhaustive de la façon dont chacun s'est emparé du cahier des charges et l'a déployé sur son territoire.

La recherche de consensus et l'élargissement de la réflexion s'est faite par le biais de l'organisation d'un world café auquel ont été conviés l'ensemble des animateurs des Cases à Lire. Le groupe de travail a opté pour ce choix d'animation innovant car il semblait particulièrement adapté à la dynamique du réseau régional. Le World café est en effet « *un processus créatif qui vise à faciliter le dialogue constructif et le partage de connaissances et d'idées, en vue de créer un réseau d'échanges et d'actions* »¹. Plus de soixante personnes y ont participé.

Enfin, **dans un troisième temps**, les membres du groupe de travail ont repris les principales conclusions du world café et les ont intégrées dans les différents chapitres.

En résumé, ce guide est réellement le fruit d'un travail collectif et il pointe de manière très illustrée les principales dimensions de ce dispositif et les éléments qui concourent à sa réussite.

¹ Nikki Slocum (United Nations University – Comparative Regional Integration Studies), extrait de la publication 'Méthodes participatives. Un guide pour l'utilisateur', une coédition de la Fondation Roi Baudouin et du Vlaams Instituut voor Wetenschappelijk en Technologisch Aspectenonderzoek (viWTA).

1- LES CASES À LIRE, UN DISPOSITIF INNOVANT EN RÉGION RÉUNION

Les actions de formation de lutte contre l'illettrisme paraissent peu attractives à la majorité des personnes concernées, ayant intériorisé une image négative de l'école et des apprentissages. Dans le cadre de la charte de partenariat signée en 2007 et renouvelée en 2010, la Région Réunion s'est engagée à diversifier ses actions et explorer des pistes innovantes afin de proposer une diversité de réponses aux situations d'illettrisme. C'est dans ce cadre que les Cases à Lire ont été créés en 2011.

La Case à Lire est un outil d'éducation populaire et un moyen de lutte contre l'illettrisme. Il s'agit de réconcilier les usagers avec le monde de l'écrit par la pratique d'une activité-support de type loisir, afin de les conduire, soit à intégrer une formation d'amélioration des savoirs de base, soit à s'adonner à des pratiques de lecture et écriture en rapport avec les impératifs sociétaux actuels.

Par exemple, une association de quartier propose aux personnes en difficulté de lecture et écriture, de participer à un « club » d'activité définie, selon des horaires précis. L'objectif déclaré est de pratiquer cette activité. Les personnes intéressées se positionnent par goût ou par intérêt pour cette activité. La pratique de l'activité est articulée sur l'amélioration des savoirs de base, l'objectif indirect étant de démontrer aux usagers que la lecture, l'écriture, l'expression orale et le calcul sont des savoirs utilisables pour le plaisir, non contraignants, nécessaires au quotidien et dans des activités librement choisies. La finalité du dispositif est de susciter chez les usagers, notamment les plus jeunes, un besoin conscient faisant émerger une demande d'acquisition ou d'amélioration des savoirs de base, qui puisse les conduire à une action de formation.

L'activité de loisir est un détour permettant de :

- ✳ familiariser l'utilisateur avec le support écrit sous toutes ses formes ;
- ✳ développer un 1er niveau de compétences ;
- ✳ créer des prédispositions pour une formation longue ou des pratiques plus courantes.

Suite à un appel à projet annuel lancé par le Conseil Régional, toute association peut être porteuse d'une Case à Lire.

Les publics visés sont des personnes en rupture avec les apprentissages classiques, ayant un besoin d'acquisition ou d'amélioration des savoirs de base. L'action vise des jeunes et adultes sortis du système scolaire, prioritairement de la tranche d'âge 18 à 35 ans.

L'activité-support appartient à tout domaine retenu par le porteur de projet : conte, musique, cuisine, sport, slam, arts plastiques, théâtre, couture, jardinage, informatique, artisanat, etc. Elle peut ne pas être l'activité principale de l'organisme. Autour de cette activité, est construit un projet pédagogique mettant en avant les pratiques du dire-lire-écrire, adaptées aux niveaux des usagers. L'approche pédagogique est souple, ludique, dynamique et s'éloigne le plus possible de toute approche scolaire. Les outils utilisés doivent être innovants, diversifiés, attractifs pour des adultes, privilégiant les TIC, articulés sur les compétences suivantes :

- Dire ce qui est à faire
- Ecrire ce qui est dit
- Ecrire ce qui a été fait
- Lire ce qu'on a écrit
- Lire ce qui est écrit par un autre
- S'informer en lisant
- Informer en écrivant
- Noter pour ne pas oublier

Aux fins d'informer et d'orienter les usagers de la tranche d'âge de 18 à 35 ans vers une formation aux savoirs de base, d'une part, et les autres publics vers une pratique plus fréquente de la lecture et l'écriture, d'autre part, l'association travaille en réseau et en partenariat avec les structures de la zone : organismes de formation, médiathèques, cybercases, associations. Les suites du dispositif peuvent être toute action de formation en lutte contre l'illettrisme, les Ecoles de la 2^{ème} chance, le RSMA... Les publics non intéressés par une action de formation professionnelle peuvent être orientés vers les cybercases, les médiathèques, voire des associations aux objectifs d'autonomie sociale.

Les Cases à Lire sont présentes sur toute l'île, avec des programmations annuelles sur 4 à 12 mois, selon la proposition par l'association-porteuse un étalement sur l'année. Le rythme hebdomadaire est également proposé par l'association-porteuse, compatible avec la notion de loisir, et en moyenne six heures par semaine.

La liste des cases à lire validées par la Région consultable sur le site www.regionreunion.com

2- L'ancrage local des CAL², atout majeur de succès

Les Cases à Lire sont avant tout un dispositif local, qui doit être parfaitement intégré dans son environnement de proximité, pour toucher le plus grand nombre de publics possible et optimiser son fonctionnement. Plusieurs facteurs sont donc à considérer :

- * **L'emplacement de la CAL** : elle doit être proche des lieux culturels de la ville où elle est implantée (médiathèque, théâtre...), proche de toutes les commodités (cyberbase, poste, supermarché, banques, marché) et bien desservie. En effet, les personnes visées ne doivent pas être freinées par des difficultés d'accès. Par ailleurs, le partenariat en est facilité.
- * **Le local** : la CAL doit avoir un local dédié et être identifiée par une signalétique spécifique. Elle peut être intégrée dans une infrastructure qui reçoit déjà du public (animations socio-culturelles, cyberbase, soutien scolaire, mission locale ...). Cela engendre la fréquentation d'un public extérieur qui peut se rendre compte de l'existence d'une Case à Lire et de ce fait être demandeur pour leur famille, pour eux-mêmes ou pour des connaissances.
- * **Le partenariat avec les structures culturelles, sociales et économiques** : Pour que la CAL s'inscrive dans la durée, des partenariats sont indispensables pour créer un lien avec le monde extérieur, pour l'ouverture de la CAL sur le monde qui l'entoure, pour optimiser son développement et pour que les projets mis en place soient vraiment efficaces et portent leur fruit. Par exemple : partenariat avec la médiathèque, avec le pôle insertion, la mission locale, la mairie et autres associations culturelles susceptibles de faire évoluer le dispositif CAL.
- * **Le partenariat avec les organismes de formation et les structures d'accueil et d'orientation (SAO)** : Le partenariat avec les organismes de formation et les Structures d'Accueil et d'Orientation nécessite une bonne connaissance des associations et structures environnantes, qu'elles soient de type loisir, culturelle, sportive ou autre. Il est également très important de développer un partenariat avec les SAO présentes sur le même territoire que la CAL. Par SAO nous entendons le Pôle Emploi, les Missions Locales, mais aussi toutes les structures ou associations proposant un accompagnement à la reprise ou la création d'activité. En effet, ces dernières, recevant parfois un public très éloigné de l'emploi et en grande difficulté, peuvent être face à une personne en situation d'illettrisme. Elles pourront alors les orienter vers la Case à Lire. Les centres de formation doivent également être connus et, à leur tour, connaître le dispositif. Certaines personnes, en situation connue ou pas d'illettrisme, se présentent à des sessions de formation sans avoir le niveau requis. Plutôt que de leur en refuser l'accès sans autre proposition, les centres de formation peuvent les orienter vers la CAL afin de travailler les savoirs de base nécessaires à l'entrée en formation. Précisons également que, de par sa souplesse, une personne peut être en CAL tout en bénéficiant, en simultané, d'un autre accompagnement (ex: création d'entreprise, recherche d'emploi, ...).
- * **L'ouverture sur le monde extérieur** : Se faire connaître du public extérieur pour développer la Case à Lire à travers des expositions dans les locaux de la CAL : Expositions des réalisations, travaux et prestations des participants ; Participation à des prestations sur demande des associations (chants, slam)...

² A partir de ce point, nous parlerons de CAL, pour simplifier

3- Faciliter l'entrée dans les cases à lire en sensibilisant les personnes concernées

En théorie, l'association qui décide de porter une CAL doit déjà savoir au préalable et à coup sûr, qu'autour d'elle gravite un certain nombre de personnes relevant de l'illettrisme. Avant même le démarrage de l'action, elle doit mettre en œuvre des opérations de sensibilisation auprès de ce public : d'une part, par des contacts individuels en face à face, en toute occasion ; d'autre part en diffusant l'info de façon impersonnelle sur la zone.

Parallèlement, elle doit informer les acteurs sociaux de la zone de l'imminence de cette action :

- autres associations
- organismes socio-culturels
- municipalités
- PMI
- SAO
- CAF
- La Poste
- commerçants
- organismes de formation
- structures d'insertion
- pharmacies
- la paroisse, les organisations religieuses...

Ces opérations de communication doivent être prises en main par la direction de l'association. Sitôt l'animateur recruté, il doit entrer dans cette dimension de sensibilisation et de communication et l'association lui donne du temps pour rencontrer ces interlocuteurs et, en même temps il commence à créer les prémisses du partenariat.

Les moyens utilisables sont nombreux :

- ✳️ réunions d'information collectives
- ✳️ affiches (sobres) à déposer dans les commerces, chez les médecins, chez le coiffeur, dans les auto-écoles, au CCAS, à la Mairie, à la maison des associations, à la Médiathèque, etc.
- ✳️ participation à des émissions de radios locales
- ✳️ envoi d'annonces aux rubriques "agenda" des radios locales
- ✳️ contacter les services communication des mairies pour une annonce dans le magazine municipal
- ✳️ annonce gratuite dans les journaux...

La Région distribue aux CAL des affiches et des autocollants. A défaut de ces supports de communication, l'association peut parfaitement éditer des affiches en format A3 en respectant les logos "Case à Lire "et "Région".

Une fois la porte franchie, le premier accueil est primordial

L'illettrisme est toujours une situation délicate. Beaucoup de personnes ont honte, et n'osent donc pas révéler leurs difficultés. De plus, la plupart développent d'autres stratégies, notamment pour se repérer, ou sont assistées par la famille, les enfants ou de tierces personnes. Ainsi, elles ne voient pas l'utilité de s'inscrire dans une démarche de ré acquisition des savoirs de base. Si certaines personnes viennent de leur propre volonté avec une demande bien particulière, d'autres sont orientées par des partenaires. Pouvoir les rassurer et les faire adhérer à l'intérêt de la Case à Lire réside dans deux points importants : l'approche que vous allez avoir avec ces personnes et le sens que vous allez donner à cette démarche.

Lorsqu'une personne arrive dans une CAL, le premier contact, la première impression est très importante. Ces personnes sont en effet dans une situation compliquée car elles sont souvent démunies face à des actes courants de la vie quotidienne. L'entretien individuel d'accueil dure généralement de 30 minutes à une heure. L'animateur développe une écoute active³, et prend en compte l'ensemble des problématiques relatives à cette situation en faisant parler l'utilisateur, sur ses besoins et ses attentes. Les animateurs sont là pour accompagner, soutenir, et redonner confiance. On insistera, dès l'accueil, sur le caractère convivial⁴, souple, gratuit et basé sur le volontariat.

Afin de faire adhérer les participants avec cette démarche de réappropriation des savoirs de base, il est important et même essentiel de donner du sens à celle-ci. Pour cela, il faut mettre en évidence les besoins de chacun et leur montrer comment, à travers l'activité support, nous allons réussir à atteindre les objectifs voulus. Quelque part, il va falloir « modifier » la conception qu'ont ces personnes de la pratique de la lecture et de l'écriture. Pour certaines, on mettra en avant l'autonomie, la fin d'un sentiment d'exclusion. Pour d'autres, une étape importante dans un parcours de formation ou d'accès à l'emploi.

Pour illustrer les types de publics, prenons l'exemple d'une CAL dont l'activité support est les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)⁵. Autour de celle-ci, va s'articuler un projet pédagogique mettant en avant les pratiques du Dire-Lire-Écrire, adaptées aux niveaux des participants. L'approche pédagogique est souple, ludique et les outils utilisés (ordinateurs) sont innovants et attractifs.

³ Carl Rogers

⁴ Les Cases à Lire fonctionnant par petits groupes cela accentue l'effet de proximité entre les personnes et donne un « esprit de famille »

⁵ Il s'agit en l'occurrence des CAL portées par la Mission Intercommunale Ouest (MOI).

Voici deux exemples :

- Madame X, 59 ans, souhaite intégrer la CAL car elle a de fortes difficultés pour remplir son mandat cash et en est très gênée. L'utilisation d'un papier et d'un stylo lui est totalement inconcevable. Sur poste informatique, et sur des sites proposant des activités sur les savoirs de base, Madame X va pouvoir apprendre à écrire son nom, à écrire les chiffres en lettres... La découverte de l'informatique, le plaisir de remplir un mandat cash sans assistance, va la conduire à d'autres pratiques comme par exemple, remplir une fiche d'information, remplir un chèque...
- Monsieur Y, 19 ans, est déscolarisé depuis plus d'un an. Il ne maîtrise pas les savoirs de base. Ayant subi un échec, il est réfractaire à n'importe quel type de formation. Il est orienté vers la Case à Lire. Avec l'utilisation du poste informatique, le net, les réseaux sociaux (Facebook), on va utiliser un moyen détourné pour qu'il comprenne l'importance de ses difficultés et le frein qu'elles représentent. Petit à petit on va l'initier aux savoirs de base via des activités en ligne à caractère ludique. Une fois qu'il aura « repris goût » à ces pratiques, et surtout qu'il aura repris confiance en lui, il pourra alors être orienté vers une formation de type Remise A Niveau (RAN).

Si on reprend l'exemple de Madame X, le sens réel de sa démarche est d'être autonome. Si celle-ci est venue de sa propre initiative, il sera important de mettre en avant cette autonomie dans de nombreuses démarches administratives pour les personnes hésitantes ou gênées. Pour Monsieur Y, ce sera un retour à l'activité (formation ou emploi). Il faudra lui démontrer que sa situation est un frein dans son parcours d'insertion.

Pour conclure cette partie sur l'accueil, toutes les idées sont bonnes pour faire comprendre ce qu'est une case à lire et renforcer son intérêt : visionner un film ou des photos, faire témoigner des usagers déjà présents, l'intégrer dès son arrivée dans une activité s'il le souhaite, etc.

4- Redonner le gout de la lecture au travers des activités de loisirs

Comme le nom l'indique « activités de loisir » suppose une large gamme de produits qui procurent du plaisir à ceux qui les pratiquent. Ces activités se déroulent en général hors du temps habituellement consacré au travail ou au scolaire. Leur but est de proposer du plaisir immédiat sans recherche d'acquisitions. Dans notre société de loisirs actuelle, un panel important d'animations de type loisir (sportifs, culturels et artistiques ...) nous est proposé. Si l'activité de loisir est par essence destinée à distraire, à divertir, il n'en demeure pas moins que pour tout animateur, elle peut être utilisée comme moyen d'apprentissage sans perdre son caractère ludique.

Les exemples suivants montrent comment une activité ludique bien choisie peut servir à redonner le goût de lire à notre public.

Loisirs sportifs : selon les possibilités de l'environnement, on lira des consignes, des règlements, on se familiarisera avec un vocabulaire spécifique à l'activité, on formera des équipes, on notera des résultats, on calculera des moyennes, on étudiera des cartes du relief, on suivra des itinéraires...

Jeux à caractères intellectuel : boîtes de jeux, modes d'emploi, règles, rédaction de questions, lecture des questions, notation des résultats, recherches historiques permettant de répondre aux questions ou de les rédiger ...

Sorties pédagogiques : Elles devront comporter une préparation, itinéraires sur carte, questions à poser à un professionnel qui nous accueille dans son atelier (on rédigera d'avance certaines questions), recherches avant la visite. Pendant la sortie on pourra avoir des cases à cocher, des motifs à reconnaître, un questionnaire à remplir. Après la sortie ce sera le compte rendu, l'album photo à compléter, les photos à annoter, une exposition peut être envisagée. Chacun trouvera une tâche à sa possibilité.

Loisirs artistiques : sorties culturelles à préparer ; pré-connaissance du scénario par exemple, synopsis à lire, horaires à calculer. On lira la biographie du chanteur, de l'acteur, du groupe, si cela se révèle intéressant. Cela peut être de la création de textes poétiques ou non, alors on peut faire du traitement de texte, de la vérification orthographique, de l'édition d'un recueil. De la socialisation du produit en le présentant à un public, lectures ou récital par cœur ou par chœur : un rôle dans un sketch, une pièce de théâtre suppose qu'on l'écrive ou qu'on apprenne son texte après la lecture.

Cuisine : la cuisine suppose la collecte (livres, web, enquêtes dans sa ville), la lecture, la mise en œuvre de recettes, des conversions, des mesures... autant d'occasions de lire et de calculer pour cette activité qu'affectionne une grande partie du public.

Les écrits sociaux : journaux, programmes télé, annuaires, tickets de bus, panneaux des horaires de bus, menus, bulletins divers, cartes diverses, étiquettes et prospectus, publicités... peuvent également être utilisés.

Les loisirs créatifs : travaux manuels, artisanats, fabrication d'instruments, arts plastiques... permettent de partager des connaissances, de prendre la parole en groupe et de reprendre confiance sur ses compétences.

Les activités de loisir sont entièrement à même de redonner le goût de la lecture. Elles ont l'avantage de proposer une rupture évidente avec les méthodes scolaires. Plus attractives et bien utilisées, ces activités mèneront à la réussite et, n'en doutons pas, à une intégration bienvenue ! L'équipe d'animation, en tant que médiatrice, doit s'attacher à une préparation rigoureuse, un choix d'activités pour que du loisir gratuit on puisse passer à l'apprentissage presque sans s'en rendre compte !

5- Redonner du sens, de l'envie, de la confiance en soi

Lieu d'échanges interculturels, lieu d'initiation à l'outil informatique, lieu d'épanouissement personnel et de réalisation de soi, de concrétisation de ses projets personnels, lieu de convivialité, d'écoute et de partage ... la CAL est donc un lieu de référence dans le domaine de l'apprentissage des savoirs de base, tout au moins pour que le déclic se fasse et que les personnes prennent conscience de l'importance de maîtriser certaines connaissances de base telles que le français, les mathématiques, les NTIC.

Comme nous l'avons vu, le public qui fréquente les CAL sont souvent volontaires et ont un projet ou une amorce de projet. D'autres, par contre, ont été orienté vers les Cases à Lire, mais sans trop savoir de quoi il s'agit.

Pour les premiers, l'envie d'apprendre et la motivation sont présentes, le plus difficile est de les maintenir. Pour les seconds, rien n'est gagné d'avance car ils sont là pour répondre à une exigence qui n'est pas la leur et une problématique qu'ils n'ont pas intégrée. La motivation et l'envie sont inexistantes bien souvent, ce qui présage des moments de frustration intense ou de résignation. Dans un cas comme dans l'autre, le rôle et l'attitude de l'animateur seront très importants. Par exemple, l'animateur doit veiller à ce que chacun s'exprime et utilise toujours des paroles positives (je veux, j'ai envie de quelque chose ou de devenir...); il doit mettre en confiance, ne pas se situer « au-dessus » mais être en posture d'accompagnement et entraîner une meilleure dynamique pour le groupe et pour les individus.

L'animateur travaillera aussi sur *les valeurs*. C'est un travail qui est à faire en début d'action car il permet à chacun de se positionner sur ce qu'il aime ou ce qu'il veut et à contrario sur ce qu'il n'aime pas et ce qu'il ne veut pas. Il faut lui montrer en quoi c'est important de connaître ses valeurs, car elles constituent le socle sur lequel on s'appuie. Elles représentent en effet ce qui est vraiment important pour chacun d'entre nous. Connaître ses valeurs et repérer les valeurs de l'autre permet d'établir une relation de confiance et d'instaurer la notion de respect. Il est plus facile de faire ce genre de travail dans les CAL car le cadre est moins rigoureux que pour une action de formation traditionnelle où l'on est soumis à des contraintes (horaires, durée, nombre de stagiaire etc..). La CAL permet de prendre le temps de faire le travail sur la motivation des participants. Les échanges des premiers moments de l'action sont déterminants pour ceux dont la motivation n'était pas au maximum. Bien souvent le fait de faire intervenir des anciens usagers pour parler de leur passage et de leur expérience dans la CAL peut aussi lever certains freins.

Pour les participants qui ont plus de difficulté à s'exprimer en collectif, il est nécessaire de faire des entretiens individuels en décrivant à la personne les résultats qu'elle peut obtenir, les bénéfices et les conséquences positives et tout ce qui découlera comme avantages d'être passé à l'action. Le langage doit être aussi en harmonie avec cette dynamique en formulant des phrases positives. On peut créer ainsi un sentiment d'attraction et de désir.

Le choix de l'activité mise en place doit faire l'adhésion du groupe et la façon de le présenter et de le valoriser est importante. Il est utile de rappeler que toute idée est bonne à prendre et que chacun peut contribuer à l'avance d'un projet collectif. En général les activités sont bien acceptées par les personnes, et la relation avec les savoirs doivent être faite en douceur dans les premiers temps. Pour cela il faut avoir des buts clairs, intéressants et ambitieux :

- ✱ exprimer clairement les buts à atteindre, être ambitieux mais réaliste ;
- ✱ inscrire les apprentissages dans la durée par des mesures régulières des progrès (des petites évaluations sous forme d'exercices ludiques) ;
- ✱ donner plus d'importance aux buts d'apprentissage qu'à la mesure des performances.

L'animateur doit aussi veiller à la cohésion du groupe en favorisant l'environnement social : savoir apprendre des autres et avec les autres. Pour cela, mettre en place le plus souvent possible le travail en groupe et faire réfléchir les personnes sur « quel projet pouvons-nous réaliser ensemble, quelles compétences complémentaires avons-nous ». Pour garder cette cohésion et que chacun ait sa place et soit respecté en tant qu'individu dans un groupe, il est nécessaire de mettre en place ensemble des règles claires.

Par ailleurs, le participant a besoin d'être soutenu et encouragé ; l'animateur doit constamment veiller à ne pas le soutenir uniquement en cas de difficulté, mais aussi veiller à l'encourager et le valoriser. Lui rappeler régulièrement ses succès passés et considérer les erreurs comme des phases normales de l'apprentissage. Il faut l'aider à prendre conscience de ses capacités et de ses richesses et, en cas de difficultés, discuter avec lui pour découvrir les causes et en tirer des enseignements pour éviter qu'elles se reproduisent à l'avenir.

Tout au long de l'action il faut établir et entretenir la confiance mutuelle entre le participant et l'animateur et celui-ci doit surveiller son langage afin d'éviter la surabondance d'ordres et de critiques. Il faut lui laisser suffisamment de temps pour assimiler et réussir et le cadre de la CAL se prête bien car il y a moins de contrainte de temps. Des activités, telles que les arts oratoires et corporels peuvent, à travers les exercices d'écriture et les exercices de relaxation, de respiration, développer une bonne gestion du stress.

Les projets collectifs favorisent l'échange de pratiques : une personne plus avancée sur un sujet ou une pratique peut aider un autre participant. De cette manière, il est amené à structurer sa pensée, à expliquer en choisissant les bons mots et ainsi être renforcé dans la perception de sa propre compétence. De même la socialisation des projets (exposition, spectacle ...) conforte la confiance en soi et du groupe.

Pour conclure, la prise en compte du participant dans sa globalité en tant que personne adulte avec ses affects, combinée avec des méthodes d'apprentissages souples et des contenus proposés avec l'adhésion des apprenants permet de mettre en place des conditions pour donner le sens, l'envie, et la motivation.

6- Proposer et animer des projets collectifs

La CAL est un point d'échanges culturels (cuisine, musique, littérature de différents pays de la zone de l'océan indien, histoire...). Chaque participant partage la culture de son pays, ce qui demeure un enrichissement des uns et des autres. Cette dimension culturelle est souvent présente dans toute action de lutte contre l'illettrisme (y compris en Métropole) et est une richesse qu'il convient d'exploiter.

Le choix des projets se fait de manière collective. Tout le groupe des participants choisit ensemble le projet à travailler en priorité, ce qui permet aux individus d'être réellement acteurs au niveau du déroulement des séances : les usagers se sentent à l'aise et en confiance au sein d'un travail de groupe. La mise en place de ce contexte permet d'instaurer une communication naturelle entre les personnes. Les individus se retrouvent dans le témoignage du parcours de chacun d'entre eux : des similitudes en ressortent et chacun comprend qu'il est venu à la Case à Lire avec le même besoin c'est à dire se réappropriier des savoirs et compétences de base. De ce fait, les échanges entre les différentes personnes du groupe se font sans crainte d'un jugement quelconque.

Cette première étape de familiarisation contribue à ce que les usagers osent partager leurs savoirs faire, leurs expériences : cette situation renforce la mise en confiance des individus.

La clé de la réussite se situe donc ici : partir de l'expérience de chaque individu pour arriver à créer une dynamique de groupe. Les points communs mais aussi les différences, vont enrichir les échanges qui vont ainsi se créer au sein du groupe et permettent de développer l'apprentissage de nouveaux savoirs. Le rôle de l'animateur sera à la fois de prendre en compte les spécificités de chacun tout en fédérant le groupe autour d'un même projet avec comme objectif la progression de chacun d'entre eux.

Quelques exemples pour illustrer ces propos :

Exemple 1 : projet de découverte de l'histoire du café à La Réunion et sortie pour découvrir le domaine du café à Pierrefonds

Avec ce projet, chaque participant a pu raconter comment il a vécu la préparation du café dans son enfance. A travers des textes de français racontant l'histoire du café ou de la préparation du café à La Réunion, grâce à des documentaires expliquant les étapes de la préparation du café, en conduisant des recherches sur internet sur l'histoire de la culture du café à la Réunion... tous ont pu explorer l'écrit et ainsi faire des progrès tant en lecture qu'en expression orale et écrite, tout en avançant à son rythme.

Exemple 2 : projet d'exposition sur le système solaire

De la recherche sur internet en passant par la fabrication d'une maquette du système solaire en respectant les proportions, à la préparation des textes sur ordinateur, chaque participant découvre et exprime ses découvertes. L'exposition permet de mettre en valeur ce travail de recherche.

Exemple 3 : exposition sur les fruits exotiques

De l'expression orale en passant par la recherche sur le net à l'expression écrite, les apprenants parlent des fruits qu'ils connaissent, recherchent sur internet. Les progrès se font en informatique, car les usagers apprennent à utiliser un moteur de recherche, mais également en lecture en compréhension, en orthographe, en écriture pour remplir une fiche de renseignement sur les fruits.

Exemple 4 : exposition sur l'histoire de la femme réunionnaise

C'est ici l'occasion de fréquenter la médiathèque où les participants ont pu effectuer des recherches sur les femmes qui ont marqué l'histoire de La Réunion. Des recherches dans les livres aux recherches sur internet en passant par des textes d'auteurs sur la vie des femmes à l'époque de l'esclavage, les participants ont eu l'occasion de se confronter à leur histoire tout en faisant des progrès en français par l'intermédiaire des textes étudiés. Enfin, l'exposition demeure une motivation et l'objectif final est de montrer le travail de recherche et de créations effectués. Ce genre d'activité permet à chaque participant de se révéler dans le domaine artistique (création de chants, de peinture ou dessins...) ou dans le domaine de l'écriture (l'expression sur la vie d'avant, ou des poèmes). Le fait de voir leurs productions exposées et d'avoir les encouragements des visiteurs, permet aux usagers de la CAL de prendre confiance en eux, d'être valorisés dans ce qu'ils font, pour ce qu'ils sont et d'avoir cette reconnaissance qu'ils n'ont peut-être jamais eue par ailleurs.

7- Articuler les projets collectifs et les progressions individuelles

En Case à Lire, nous proposons donc régulièrement des projets collectifs afin de donner un but, un objectif à réaliser en groupe. Ce qui caractérise essentiellement une CAL, c'est cette « alchimie » qui se produit entre les usagers et les animateurs. Entreprendre des projets collectifs est un bon moyen pour créer une réelle dynamique de groupe. Ils doivent être accessibles à tous ce qui implique une bonne connaissance des usagers. Un travail en amont doit être mis en place avec les bénéficiaires afin qu'ils participent pleinement à sa conception. Le sujet du projet proposé doit être « ouvert » et reposer sur les idées proposées par le groupe. Ainsi, on capitalise au mieux les différences de chacun afin qu'elles deviennent complémentaires.

Chacun va pouvoir mettre en avant les savoirs faire dont il dispose et les mettre à contribution pour une production collective. L'esprit « bon enfant » que dégage une Case à Lire va stimuler la complémentarité des usagers, de par leurs différents niveaux, mais aussi par l'envie de réaliser un défi, propre au groupe. Les projets collectifs commencent souvent par des échanges, des discussions, où chacun peut s'exprimer, faire part de son point de vue, de ses envies. On va les inciter à proposer des idées et à les argumenter (recherche de vocabulaires, de références, de concepts) afin de développer leur expression orale et savoir véhiculer un message. On pourra alors proposer un passage à l'écrit (sur le support choisi), où l'on va écrire ce qui a été dit et fait. On va proposer de lire les productions de chacun.

Les projets collectifs suscitent l'intérêt en faisant appel à l'imagination et la créativité. Ils permettent de mettre en avant l'utilité de bien maîtriser les savoirs de base même pour des activités de loisir. On utilise ces compétences dans un domaine autre que professionnel ou scolaire. Les thèmes de ces projets collectifs ont souvent un lien avec l'actualité, la culture ou l'identité des usagers.

Ces projets reposent sur l'articulation entre l'individu et le reste du groupe. Les progressions individuelles sont rendus possibles par l'interaction entre ces personnes, c'est-à-dire via les capacités à échanger, à dialoguer, à transmettre et à informer. Ces échanges vont créer des bases communes, des références et des procédures. Favoriser les progressions individuelles à travers les projets collectifs, c'est prendre en compte les spécificités et les problématiques propres à chacun. Les participants doivent se sentir à l'aise pour pouvoir communiquer aux autres leurs savoirs et leurs acquis. Ainsi, va s'opérer un travail sur l'identité et la confiance en soi. Le partage et le dialogue vont permettre d'identifier les besoins de reconnaissance de chacun et donc stimuler leur motivation personnelle.

Par exemple, un projet autour de la créolité, mettant en avant la culture et le savoir-faire de la Réunion, permet à chacun d'exprimer sa singularité. Ainsi, Madame X a pu mettre en avant, partager, et expliquer des techniques de tressage (de feuilles de Cocotiers ou Vacoas, plantes de la Réunion). Monsieur Y, a quant à lui réalisé un photomontage afin de décrire l'artisanat local de la Réunion, son histoire et sa transmission de génération en génération. Mais c'est bien ensemble, dans un retour au collectif que nous avons alors travaillé sur les textes qui allaient illustrer les photos, leurs conceptions de l'identité réunionnaise, les messages qu'ils voulaient passer.

Pour pouvoir articuler les projets collectifs et les progressions individuelles, il faut que tous, au sein du groupe, aient un rôle bien défini, en fonction de leur niveau. Mettre en place des projets collectifs c'est mettre en place une identité d'équipe avec une forte cohésion. On doit pouvoir avoir un niveau homogène d'implication tout en respectant les particularités de chacun. Il faut également laisser une certaine liberté dans les idées et la façon de procéder afin qu'ils s'approprient pleinement leurs productions. Les participants vont être amenés à prendre des initiatives ce qui va développer leur autonomie. On leur permet ainsi de devenir « acteurs » ce qui va favoriser l'ancrage des pratiques, des expériences vécues et des savoirs et compétences clés.

8- Aider à la prise de conscience de ses acquis

Même si les CAL ne sont pas stricto sensu un lieu de formation formelle, elles doivent être un moment privilégié pour faire le point sur ses acquis. Dès l'entrée, les participants ont des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être, même s'ils n'en ont pas toujours conscience. Par ailleurs, tout au long de leurs parcours, certaines aptitudes ou capacités sont développées aux travers des productions collectives et des activités individuelles. Sans aller jusqu'à la mesure du différentiel entre l'entrée et la sortie de la CAL, les animateurs doivent avoir le souci d'aider à la conscientisation de ces acquis et des progrès accomplis, ne serait-ce que pour faciliter la sortie positive.

La confiance en soi, la compétence ou l'aptitude, sont observables dans ces moments d'activités, notamment lorsque les résultats sont palpables, par exemple lors de spectacles vivants. Les personnes ont une traçabilité « visuelle » de leur progression, mais une aide à la métacognition (se regarder travailler) et à l'autoévaluation est aussi nécessaire.

Les moyens pour accompagner cette autoévaluation peuvent être simples :

- Filmer la personne dans les différentes étapes de son activité (se voir permet de prendre conscience des attitudes adoptées en situation...);
- Faire des galeries de photos pour immortaliser des étapes ;
- Proposer des bilans à chaud (tour de table, mesure du degré de satisfaction...);
- Réaliser des entretiens individuels et utiliser le feed-back du professionnel pour lire sa progression.

L'auto-évaluation peut prendre la forme également de l'auto critique avec un débriefing sur l'activité par rapport aux résultats attendus et ceux atteints à un moment T.

Le travail en binôme facilite également la prise de conscience de ses acquis puisque cela permet au « tuteur » de formaliser sa pratique en expliquant à l'autre. Encore faut-il que ce travail se fasse naturellement, c'est-à-dire sans caractère obligatoire. Il faut veiller également à ce que ce travail en binôme ne mette pas trop en exergue l'incompétence de l'autre ! Dans ce cadre l'accompagnement et l'encadrement de l'animateur est très important, pour ne pas laisser à l'autre la responsabilité de mener la séance.

La prise de conscience des acquis se travaille aussi à travers l'espace de prise de parole. Le travail sur l'élocution, la poésie, le chant ... sont de bons moyens pour libérer les blocages.

L'autonomie acquise est également un bon curseur pour savoir où on en est. Amener les personnes à l'autonomie c'est leur permettre, non seulement de prendre conscience de leurs acquis, mais également de les transférer dans d'autres actes de la vie quotidienne ou dans de nouveaux projets : passer le permis de conduire, par exemple.

Enfin il est important de travailler à partir des acquis de la personne. Pour lui faire prendre conscience de là où elle en est, il faut faire émerger les représentations que la personne a du sujet à traiter. Mener ce travail finement c'est démontrer à la personne qu'elle en sait plus sur le sujet qu'elle croit connaître.

En résumé pour qu'une personne prenne conscience de ses acquis, il est important de travailler sur :

- ✱ la confiance en soi
- ✱ le degré d'autonomie
- ✱ la faculté à prendre la parole, exprimer un avis même contraire à celui du groupe
- ✱ la formalisation de ses apprentissages à travers le tutorat
- ✱ l'auto évaluation
- ✱ le feed-back, les entretiens individuels
- ✱ le dépassement de ce que la personne croit être sa « zone des possibles »

En faisant confiance à la personne, en s'adressant à elle comme une personne compétente, intéressante, riche de son patrimoine culturel et de ses savoir-faire, l'animateur l'aide à changer le regard qu'elle porte sur elle-même. Lorsqu'elle est capable de se dire, de verbaliser sa progression, de mettre des mots sur ce qu'elle est capable de faire aujourd'hui, et lorsqu'elle est capable de se projeter dans l'avenir, on pourra dire alors que la case à lire est un lieu de formation à part entière, même si les méthodes employées sont aux antipodes d'une approche académique.

9- Faciliter les sorties positives et faire de la CAL une étape dans un parcours

La CAL est une étape dans un parcours (insertion professionnelle, démarche vers l'autonomie...). C'est une passerelle, un tremplin qui doit déboucher sur une suite de parcours ou une pratique plus courante de la lecture et de l'écriture (entrée en formation, emploi, cyber base, bibliothèque,...). Les entrées et sorties sont permanentes ce qui implique nécessairement un partenariat en amont et en aval du dispositif. On parle alors d'orientation post et pré Case à Lire.

En amont : De nombreuses structures et institutions sont confrontées à un public en situation d'illettrisme. Ils vont alors jouer un rôle de détection et d'orientation du public cible de l'action. Il est essentiel pour les animateurs des CAL de bien connaître les dispositifs de lutte contre l'illettrisme environnant existants. La communication occupe une part importante dans le bon fonctionnement d'une CAL. Les animateurs doivent régulièrement solliciter des partenaires et leur présenter le dispositif dans son ensemble (lieu, horaires, public, modalités de fonctionnement).

En aval : La sortie est une étape importante. Le cahier des charges indique que les CAL doivent notamment « *créer des prédispositions pour une formation longue ou des pratiques plus courantes* ». Cette finalité recouvre une large gamme de possibilités, l'essentiel étant que le participant entre dans ce monde de l'écrit dont il se tenait éloigné jusque-là. Plusieurs possibilités pouvant s'offrir en fonction de la demande et de la situation du bénéficiaire. Pour ceux en recherche d'autonomie, l'idée est de les amener vers une pratique plus courante de la lecture et de l'écriture. Ils pourront alors être orientés vers les bibliothèques, le cyber base, etc. Les animateurs devront connaître l'ensemble des structures ou activités environnantes pour orienter la personne. Pour le public jeune, l'emploi et la formation sont souvent les sorties envisagées. La CAL va les préparer à intégrer un centre de formation, ou à un entretien. Les animateurs devront alors connaître l'ensemble des dispositifs d'accompagnement et les différents centres de formation environnants afin de les accompagner au mieux vers la sortie de l'action.

En résumé, trois types de sortie peuvent être envisagés pour le public de l'action CAL :

Début d'une démarche d'approfondissement des savoirs de base, d'action de formation ou d'accès à l'emploi :

- Emploi : souvent des contrats aidés, missions d'intérim, CDDI, ...
- Inscription en Mission Locale pour le public de moins de 26 ans
- Inscription Pôle Emploi (recherche d'offres, ateliers CV et lettre de motivation)
- Orientation vers des actions de formation de type LCI (par exemple, les ateliers d'acquisition de compétences clés, pour La Réunion)
- Inscription à un organisme de formation
- Orientation vers des structures d'accompagnement à l'emploi ou à la création d'activité.
- Orientation vers des SIAE (Structures d'Insertion par l'Activité Économique.
- Attestation de compétences autres: CACES, brevet de secouriste, brevet dans le domaine du sport...
- Passage du code et du permis

Début d'une pratique plus courante de la lecture et de l'écriture

- Inscription à la bibliothèque, médiathèque
- Participation à d'autres actions LCI de type loisir
- S'abonner à une revue, un journal, ...
- Utilisation ou initialisation à l'outil informatique (fréquentation d'un cyber base)
- Fréquentation régulière des bibliobus
- Implication dans l'aide aux devoirs

Début d'une démarche de socialisation

- Participation active à la vie de quartier (bénévolat, participation à des manifestations)
- Adhésion à des associations, des clubs, proposant d'autres activités de loisir ou de partage
- Autonomie dans les gestes de la vie quotidienne (remplir ses papiers, effectuer un retrait d'argent, lire sa liste de courses)
- Être autonome dans ses déplacements (repérer les commerçants, lire une information sur une affiche,...)

Le bilan 2012 des CAL fait apparaître :

LE BILAN 2012 DES CAL FAIT APPARAÎTRE :

des insertions dans l'emploi : en nombre remarquable compte tenu du taux de chômage que connaît La Réunion

des intégrations aux dispositifs de formation : ateliers de compétence-clé, RSMA, apprentissage, Ecole de la 2ème chance, remise à niveau, redynamisation sociale, actions pré qualifiantes, actions qualifiantes, contrat de professionnalisation

des inscriptions en cybercase ou cybercafé

des inscriptions en bibliothèques-médiathèques

des Retours en formation initiale

des créations d'activité

des adhésions à diverses associations...

10- Une double compétence « animation culturelle et LCI » pour les animateurs des cases à lire

La collectivité a fait le choix de faire porter les cases à lire par des structures associatives. L'association porteuse de la CAL, confie à un ou à plusieurs animateurs la mission d'accompagner et d'encadrer les bénéficiaires des cases à lire. Cet animateur sera celui qui « donnera une âme » à cet accompagnement. C'est avant tout un animateur, mais qui devra avoir les qualités requises pour intervenir auprès des adultes en difficulté de lecture-écriture, même s'il est particulièrement chargé des activités ludiques. Et dans ce cas il doit maîtriser l'activité de loisir dont il a la responsabilité.

Bien qu'il ne lui soit pas demandé expressément un profil de formateur, l'animateur ne doit pas avoir lui-même des difficultés avec l'écrit et les savoirs de base. Au-delà d'un niveau scolaire et d'un diplôme (a minima de niveau bac + 2), il lui est demandé d'avoir une bonne culture générale et d'être intéressé par le savoir sous toutes ses formes, et la lecture en particulier.

Il doit avoir l'esprit ouvert et être disposé à apprendre lui-même.

Il lui est également demandé d'avoir une certaine empathie avec les publics visés par son action. Il doit être impliqué humainement dans sa mission, être vigilant sur ses aspects relationnels et être conscient qu'il remplit une mission citoyenne.

Le dispositif Case à Lire étant nouveau, l'animateur devra aussi faire preuve de créativité, d'initiatives, d'inventivité, dans le respect du cahier des charges défini par la Région. Enfin, il doit également faire preuve d'esprit d'équipe, de partage et d'écoute de l'autre.

11- Et demain ?

Entrant dans leur troisième année de fonctionnement, les Cases à Lire sont un dispositif encore jeune, mais les acteurs, comme vous l'avez constaté, ont déjà le recul suffisant pour identifier les éléments qui concourent à l'atteinte des objectifs fixés. Les choses se sont mises en place progressivement et les animateurs ont du faire preuve d'inventivité pour traduire dans leur quotidien le cahier des charges de la Région et répondre ainsi à l'ambition de sensibiliser des personnes présentant des besoins liés aux compétences de base, leur permettre de reprendre confiance en elles et d'entrevoir des voies d'intégration sociale ou professionnelle. Alors qu'elles étaient durablement éloignées des centres de formation traditionnelle la Case à Lire permet cette reprise de confiance et redynamise des trajectoires qui semblaient dans l'impasse.

Incontestablement, des progrès sont encore à accomplir pour installer durablement ce dispositif dans le paysage régional de la lutte contre l'illettrisme. Citons en ici quelques-uns :

- La communication sur les Cases à Lire doit être poursuivie, pour mieux les faire connaître aux personnes ciblées et aux acteurs relais. Les ambiguïtés sur leurs finalités (activité de loisir et/ou formation à un premier niveau de compétences) doivent être progressivement levées pour que chaque acteur perçoive clairement le service qu'il peut en attendre.
- La professionnalisation des animateurs : ni animateur socioculturel ni formateur de la lutte contre l'illettrisme (mais un peu des deux !) les animateurs présentent un profil particulier qui n'existe pas ex nihilo. Un effort doit être fait par les structures porteuses pour pérenniser ces emplois et éviter un turn over trop important. Mais par ailleurs, la Région doit poursuivre sa mise en œuvre d'un véritable dispositif de professionnalisation, qui combine à la fois des approches formelles (acquisition d'un premier socle de connaissances sur la lutte contre l'illettrisme, ingénierie de formation et pédagogique, par exemple) et des approches informelles de co-formation par les pairs. Cela passera notamment par la définition d'un référentiel métier et d'un référentiel compétences et par une réflexion sur la certification professionnelle.
- Les cadres d'exercice doivent être précisés : notamment la durée maximale d'un parcours en Case à Lire, les processus de contractualisation des objectifs avec chaque bénéficiaire, tout en gardant la flexibilité inhérente au dispositif. Concernant les sorties, des dispositifs passerelle pourraient voir le jour pour accompagner les personnes à passer d'un dispositif souple et peu contraignant à un dispositif plus traditionnel pour limiter les retours à la « case départ ».
- La mise en place d'un véritable réseau régional, pour les animateurs et pour les bénéficiaires : Travailler en réseau, c'est mettre à disposition de l'intelligence collective un ensemble d'acteurs qui ont des capacités spécifiques. Mettre en place un réseau pour partager les pratiques c'est mettre en place un partenariat pour un transfert de connaissances et de compétences relatives à la fonction d'animateur. Ce réseau peut permettre par exemple de construire et développer les techniques d'animation, de confronter les idées, de se tester, de mutualiser de la veille sur les ressources et sur les projets. C'est aussi pour les animateurs un « feed back » sur leur façon de travailler, de manière à améliorer les pratiques. Ces échanges sont aussi le moyen de mieux se connaître entre Cases à Lire

et d'intégrer la dimension numérique indispensable pour prendre en compte les évolutions sociétales. Pour les bénéficiaires, il serait intéressant de créer un espace numérique dédié afin qu'ils puissent s'exprimer et partager leurs expériences vécues. Les réseaux sociaux, et notamment Facebook, peuvent être un outil idéal pour permettre ce partage. On pourrait ainsi créer une « page Facebook Case à Lire » dont chaque usager intéressé serait membre. Elle serait accessible et visible à n'importe quel internaute souhaitant avoir des informations sur la Case à Lire. Cette page serait alimentée par les apprenants et par les animateurs. On pourrait également y retrouver toutes les infos relatives à chaque Case à Lire et chaque site (Lieux, jours et horaires des ateliers, supports proposés...). Les usagers pourraient faire des suggestions sur des activités, des projets, ce qui permettrait de les faire participer au fonctionnement.

- La mise en place d'une démarche qualité : pour accompagner ces évolutions structurelles, la Région mettra prochainement en œuvre un label qualité. Présent dès la première version du cahier des charges, cette intention n'a pas encore été mise en place pour laisser aux associations porteuses de CAL le temps de faire leurs premières expérimentations. Le moment est venu maintenant de passer à cette étape, ce qui nécessitera de définir le contenu du label qualité, de mettre en place le processus d'acquisition de ce label, de construire les éléments de mesure de l'effectivité totale ou partielle des différents items composant le label et enfin de mettre en place un dispositif d'accompagnement des structures, pour que la démarche qualité soit réellement une démarche de progrès et non un dispositif sanction.

En résumé, les Cases à Lire ont encore de beaux jours devant elles.

Pour en savoir plus :

Chargé de mission régional à la Réunion :

Paul SOUPE : psoupe@runformation.org

Page dédiée sur le portail de l'ANLCI :

<http://www.anlci.gouv.fr/Portail-des-regions/La-Reunion>

